

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CELLETES - 41120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2026/32

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – BUDGET DE LA COMMUNE DE CELLETES – EXERCICE 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux Avril à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CELLETES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la salle de conseil municipal sous la présidence de Monsieur Joël RUTARD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil municipal : 27 mars 2026

PRESENTS : MM. Joël RUTARD, Annick BARRÉ, Patrick GERMAIN, Françoise LE LAY, Jérôme LEPAGE, Mylène VRIET, Jean BOURGITTEAU, Lysiane AUBERT, Blandine CASSAGNE, Dany PATIN, Charlotte MARION, Gilles GUILLOU, Olivier LIMOUSIN, Sylvie DURAND, Jean-Philippe BRETON, Jean-François LAVILLE, Franck JOUANNEAU, Alexandra MARCHAND, Ludivine GUILLON, Laëtitia GODET et Caroline AVELINE.

ABSENT EXCUSE : Monsieur Didier ORTSCHUIT

PROCURATION : Monsieur Grégory JOUZEAU à Madame Annick BARRÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Franck JOUANNEAU.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget supplémentaire du BUDGET DE LA COMMUNE DE CELLETES, comme suit :

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260402-2026-32-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2026



Délibération N° 2026/32 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 –DE LA COMMUNE DE CELLETES – EXERCICE 2026 (PAGE 2/4)

Section d'Investissement :

Dépenses

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
1641	Emprunts	- 17 652.00 €
21328-20142	Constructions autres bâtiments privés	+ 250 000.00 €
21328-26152	Constructions autres bâtiments privés	+ 300 000.00 €
21352	Installations, agencements bâtiments privés	+ 2 000.00 €
2151 - 26153	Réseaux de voirie	+ 130 000.00 €
2151 - 23144	Réseaux de voirie	- 108 700.00 €
2151 - 24146	Réseaux de voirie	+ 180 000.00 €
21568	Matériel et outillage incendie	+ 1 400.00 €
2158 - 95087	Matériels divers	+ 16 370.00 €
21828	Matériels de transport	+ 24 500.00 €
001	Solde d'exécution	+ 431 705.37 €
Total dépenses d'investissement		+ 1 209 623.37 €

Section d'Investissement :

Recettes

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	+ 455 820.23 €
10222	FCTVA	+ 5 349.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 742 832.14 €
1322 – 20142	Subventions d'investissement	- 150 000.00 €
1641 - 26152	Emprunts	+ 191 605.00 €
2151	Réseaux de voirie	- 35 983.00 €
Total recettes d'investissement		+ 1 209 623.37 €

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260402-2026-32-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2026



Délibération N° 2026/32 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 –DE LA COMMUNE DE CELLETES – EXERCICE 2026 (PAGE 3/4)

Section de fonctionnement :

Dépenses

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
023	Virement à la section d'investissement	+ 742 832.14 €
Total dépenses de fonctionnement		+ 742 832.14 €

Section de fonctionnement :

Recettes

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
002	Excédent reporté de fonctionnement	+ 1 240 991.00 €
744	Dotations et participations	+ 7 253.00 €
Total recettes de fonctionnement		1 248 244.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget supplémentaire 2026,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget supplémentaire arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	742 832.14 €	1 248 244.00 €
Section d'investissement	1 209 623.37 €	1 209 623.37 €
TOTAL	1 952 455.51 €	2 457 867.37 €

VOTE :

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260402-2026-32-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2026

Délibération N° 2026/32 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 -DE LA COMMUNE DE CELLETES - EXERCICE 2026 (PAGE 4/4)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme, Certifié exécutoire, transmis à la Préfecture le 07/04/2026, affiché le 07/04/2026

A Cellettes le 03 avril 2026

Le Maire,

Joël RUTARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45000 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260402-2026-32-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2026